

Pour diffusion immédiate

Chaleur accablante: Le réseau de la santé passe en mode Intervention

Montréal, le 3 juillet 2018 – La direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) active aujourd'hui le passage en mode intervention du *Plan régional de prévention et de protection en cas de chaleur accablante ou extrême*. Différentes mesures sont donc mises en place, ou intensifiées, dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que par les partenaires. Ces mesures visent aussi bien les clientèles hospitalisées, hébergées, à domicile et en situation d'itinérance.

« Nous avons constaté hier après-midi une tendance à la hausse des appels à Urgences-santé et des transports ambulanciers, entre autres. Nous avons donc devancé d'une journée le passage en mode intervention, ce qui signifie que chaque partenaire est amené à rehausser l'intensité de ses activités de prévention et de protection », souligne Dre Mylène Drouin, directrice régionale de santé publique de Montréal.

Ouverture de haltes climatisées

19 haltes climatisées sont ouvertes à Montréal dès aujourd'hui. « Ces haltes sont situées à l'intérieur des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et s'adressent spécifiquement aux personnes vulnérables vivant à domicile, qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens. Des liens sont faits avec la Société de transport de Montréal (STM), qui procède, via ses véhicules de transport adaptés, au déplacement de ces personnes vers nos installations de santé », indique Sonia Bélanger, présidente directrice générale du CCSMTL. En cas de dépassement des capacités dans ces haltes climatisées, la Ville procèdera à l'ouverture de haltes climatisées municipales dans lesquelles du personnel du réseau de la santé assurerait une présence.

« Nous continuons l'accompagnement des personnes et intensifions la surveillance des clientèles les plus vulnérables. Nous demeurons en contact constant avec les établissements du réseau et nos partenaires », ajoute Mme Bélanger.

Appel à la solidarité

Le réseau de la santé et des services sociaux de Montréal fait appel à la solidarité et demande aux citoyens et aux citoyennes de visiter les personnes vulnérables de leur entourage, de prendre de leurs nouvelles et de prévenir les services de santé au besoin en appelant le 8-1-1 si une personne semble en situation de vulnérabilité.

[Pour des conseils de prévention](#)

Pour obtenir des conseils de santé et de prévention, communiquez avec Info-Santé en composant le 8-1-1 ou consultez un professionnel de la santé. En cas d'urgence, appeler le 9-1-1.

[Pour connaître la liste des heures prolongées de certaines installations aquatiques et la liste des lieux climatisés par arrondissement de la Ville de Montréal.](#)

- 30 -

Source : Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Informations : relations.medias.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h : 514 376-3748

Soirs et fins de semaine : 514 528-2477

